

### Fiche inscription Equipe

<b>Club</b>	
<b>Ville</b>	
<b>Personne à Contacter</b>	
<b>Adresse Mail</b>	
<b>Téléphone</b>	

**A RENVoyer DÈS QUE POSSIBLE**

LSVB 30 Rue Beauséjour, 85100 Les Sables-d'Olonne

**Les inscriptions se font dans l'ordre de réception des engagements**

#### ENGAGEMENT DES EQUIPES SUIVANTES

Equipes	Nb	Nom du Coach	Adresse Mail	Téléphone
U13 – Fém.				
U13 – Masc				
<b>TOTAL</b>		<b>X 200 €</b>	= <input style="width: 50px;" type="text"/> €	<b>A joindre à l'inscription</b>

La somme de 200€ par équipe prend en compte les repas du samedi midi et soir (pasta party + animation Festive) et du dimanche midi pour les équipes participantes soit 12 personnes (10 enfants max, le coach et l'arbitre).



**Merci de nous envoyer par mail le logo de votre club + la photo de l'équipe**

#### Arbitre

Nom	Prénom	Tél	Niveau

Une facture sera établie à réception des paiements effectués

**Le chèque sera prélevé que trois (3) semaines avant la manifestation**

Fait à .....

Signature

Le .... / .... / ....



# Dossier Inscription

## Master E. Leclerc

### 4 & 5 juin 2022



## FORMULE HEBERGEMENT

**Date limite d'inscription le 20 Avril 2022**

**1 Nuitée + petit déjeuner = 20 € par pers**

**2 Nuitées + petits déjeuners = 40 € par pers**

**3 Nuitées + petits déjeuners = 60 € par pers**

INSCRIPTION POUR L'HEBERGEMENT proposé par le LSVB								
Possibilité dès le vendredi soir (nous préciser en cochant les cases)								
Filles	Garçons	Parents & Accompagnateurs	Vendredi à Dimanche	Samedi à Dimanche	Samedi à Lundi	Vendredi à Lundi	Tarif	TOTAL
							20 par nuitée	
							x Nbrs pers x nuits	

Les chambres sont équipées de 2 à 4 et 6 lits d'une place. Leurs réservations ne sont effectives qu'après confirmation du paiement du séjour au plus tard le 20 avril 2022. Des aménagements (répartition des chambres en fonction du nombre de lits par chambre) peuvent être prévus pour les parents qui accompagnent les jeunes. Plus tôt les demandes sont faites et plus facile sera les réponses favorables pour répondre à ces demandes.

A réception, il vous sera adressé un accusé réception (facture) de la somme versée. Toute évolution du nombre de personnes hébergées peut se faire trois semaines au plus tard avant le début du tournoi (soit avant le 8 mai, cette mesure est prise pour éviter les surcoûts générés par des réservations annulées trop tard et qui nous sont facturées par les sites d'hébergement). Les désistements ne sont plus acceptés à partir de cette date (10 mai).

**Une facture sera établie à réception des paiements effectués**  
**Le chèque sera prélevé que trois (3) semaines avant la manifestation**

Fait à .....  
 Le ..../..../....

Signature